





**PLAN STRATÉGIQUE DE RECHERCHE ET DE  
TRANSFERT DE CONNAISSANCES  
POUR LUTTER CONTRE LA PAUVRETÉ**

**Perspectives STS**

**2007**

Cette publication a été éditée par le  
**Conseil de la science et de la technologie**  
1200, route de l'Église, bureau 3.45  
3e étage  
Québec (Québec) G1V 4Z2  
Téléphone : 418 644-1165  
Télécopie : 418 646-0920

Ce document est accessible sur le site Web du  
Conseil de la science et de la technologie  
<http://www.cst.gouv.qc.ca>

**Recherche et rédaction**

Lise Santerre  
avec la collaboration de Alexandre Morin

**Coordination des communications**

Katerine Hamel  
Agente d'information

**Mise en pages**

Catherine Moreau

**Conception graphique de la page couverture**

Balatti Design

**Révision linguistique**

Le Graphe

Dépôt légal - 2007  
Bibliothèque nationale du Québec  
Bibliothèque nationale du Canada  
ISBN 978-2-550-51285-1

Pour faciliter la lecture du texte, le genre masculin est utilisé sans aucune intention discriminatoire.  
© Gouvernement du Québec 2007

### Note

Le Conseil de la science et de la technologie est heureux de publier ce document de stratégie, produit dans le cadre de la phase II du projet *Perspectives STS*<sup>1</sup>.

Ce document est le résultat des travaux d'un comité de pilotage, formé essentiellement de chercheurs et d'utilisateurs de la recherche. Les membres du comité ont été nommés par le Conseil et par ses partenaires : le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, le Fonds québécois de recherche sur la société et la culture. La Fondation Lucie et André Chagnon s'est associée à la démarche peu de temps après le début des travaux. Le comité de pilotage a reçu le mandat d'élaborer un projet de stratégie de développement de la recherche pouvant aider à relever un des grands défis socioéconomiques du Québec, celui de la « Lutte contre la pauvreté ».

Tout au long de cette opération, le rôle du Conseil et de ses partenaires a consisté à faciliter le processus. Le secrétariat du Conseil a notamment mis à la disposition du comité une ressource professionnelle pour le travail de recherche et de rédaction ainsi que pour en assurer les fonctions logistiques.

Il est important de préciser que le contenu de la stratégie, y compris les actions qui y sont recommandées, relève de l'entière responsabilité du comité de pilotage. Cette ligne de conduite est conforme à l'esprit du projet *Perspectives STS* qui, depuis ses tout débuts et à chacune de ses étapes, laisse aux acteurs concernés toute latitude pour décider entre eux de leurs choix. Ainsi, ni le Conseil lui-même ni le MDEIE, qui a soutenu financièrement le projet *Perspectives STS* dans son ensemble, n'ont participé à l'élaboration de ces contenus. Il convient également de noter que les recommandations émises par le comité de pilotage ne constituent pas à ce stade des engagements pris par le gouvernement.

Le Conseil souhaite que le document de stratégie connaisse toute la diffusion et ait tout l'impact qu'il mérite.

---

<sup>1</sup> Pour toute information sur le projet *Perspectives STS*, on est prié de consulter le site Web du Conseil à l'adresse [www.cst.gouv.qc.ca](http://www.cst.gouv.qc.ca).



## Résumé

### CONTEXTE DE DÉVELOPPEMENT DE LA STRATÉGIE

La stratégie de recherche et de transfert sur la pauvreté s'inscrit dans la phase II du projet *Perspectives STS* (science, technologie, société) mené par le Conseil de la science et de la technologie. Ce projet inédit et d'envergure lancé en 2003 repose sur une démarche de type prospectif comprenant plusieurs étapes de consultation. Le projet vise à circonscrire la demande sociale de nouveaux savoirs qui permettront de relever certains défis socioéconomiques majeurs pour le Québec au cours des deux prochaines décennies. L'un des objectifs du projet *Perspectives STS* est de contribuer au rapprochement entre les scientifiques et les utilisateurs de nouvelles connaissances et de nouvelles technologies. La lutte contre la pauvreté constitue l'un des sept défis majeurs retenus au terme du processus de consultation. Le défi se formule ainsi : « Adopter des interventions novatrices pour contrer la pauvreté et les facteurs qui la génèrent et la maintiennent, et prévenir ce qu'elle induit : la marginalité, le sentiment d'impuissance, l'iniquité, la violence. »

### DÉMARCHE DU COMITÉ DE PILOTAGE

En 2006, un comité de pilotage réunissant chercheurs et utilisateurs de recherche de différents milieux a été chargé d'élaborer une stratégie de recherche et de transfert de connaissances propre au défi. Des représentants des organismes partenaires du projet ont agi à titre d'observateurs lors des rencontres du comité. Les travaux se sont étalés sur une période de 18 mois et ont donné lieu à six rencontres entre janvier 2006 et juin 2007.

La présente stratégie va au-delà de la détermination de thématiques de recherche, pour englober l'organisation de la recherche dans son ensemble et accorder une place importante au transfert des connaissances. Elle a été conçue dans l'intention de produire un réel changement dans la situation de la pauvreté au Québec, en contribuant à formuler des diagnostics, en définissant les différents facteurs à l'œuvre et leur articulation, de même qu'en aidant à étayer les solutions. À cet égard, la démarche du comité se situe en continuité avec la Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale adoptée en 2002 et le plan d'action gouvernemental en la matière, mis en place en 2004.

### ÉTAPES DE LA DÉMARCHE

Au cours de cette période, le comité a été amené à :

- ♦ Établir un état des connaissances sur les défis et les enjeux de la pauvreté au Québec;



- ◆ Dresser un inventaire des chercheurs, des regroupements et des projets de recherche sur la problématique;
- ◆ Procéder à une recension des organismes de transfert et de valorisation des connaissances en lien avec la pauvreté;
- ◆ Préciser les objectifs de la stratégie, les cibles prioritaires, les approches à privilégier et les besoins en matière d'instrumentation et de partage des connaissances;
- ◆ Déterminer les éléments qui devraient être pris en compte au chapitre de la formation des chercheurs, du développement de la recherche et de l'utilisation des connaissances;
- ◆ Dégager les pistes d'action à intégrer dans une stratégie de recherche et de transfert ainsi que les moyens à mettre en œuvre pour y parvenir.

#### **L'APPROCHE ADOPTÉE PAR LE COMITÉ**

La présente stratégie a pour objectif d'accroître les efforts de recherche pour mieux comprendre le problème de la pauvreté dans toutes ses facettes et contribuer à élaborer des solutions durables. Elle insiste sur l'importance du transfert et de l'appropriation des connaissances, sur la nécessité de faire connaître les résultats de la recherche et de les rendre facilement accessibles. Sa valeur ajoutée tient au fait qu'elle vise à fournir un apport original et déterminant en ralliant les forces en présence, en soutenant la production de connaissances nouvelles et en assurant leur relais vers l'action.

#### **DIAGNOSTIC POSÉ SUR L'ÉTAT ACTUEL DE LA RECHERCHE**

##### **Forces**

- ◆ Dans l'ensemble, le Québec dispose d'une certaine capacité de recherche et d'un certain corpus de connaissances sur la pauvreté.
- ◆ Les équipes de recherche rassemblent une expertise appartenant à plusieurs champs disciplinaires.
- ◆ De nombreux organismes de prévention et d'intervention sont des partenaires potentiels en matière de transfert et de valorisation.

##### **Faiblesses**

- ◆ Certains objets de recherche sont encore mal couverts.
- ◆ Plusieurs résultats demeurent peu connus et peu diffusés.
- ◆ Les banques de données disponibles sont sous-exploitées.



- ♦ La synergie entre les acteurs reste faible.
- ♦ Il n'existe pas d'instance de concertation d'envergure suffisante sur la question de la pauvreté.

#### OBJECTIFS ET COMPOSANTES DE LA STRATÉGIE

##### Les cibles prioritaires de recherche et de transfert de connaissances

La stratégie comporte quatre cibles. Dans le cas des trois premières, elle propose la réalisation de bilans de connaissances et l'élaboration d'un plan de transfert adapté aux utilisateurs visés. Elle comprend également la création d'un programme de recherche sur les dynamiques de la pauvreté, les interventions non gouvernementales (recherches participatives) et les thématiques émergentes. Ces cibles, qui découlent du diagnostic posé sur le système québécois de recherche et des besoins d'information en matière de lutte contre la pauvreté, sont les suivantes :

- ♦ Tracer un portrait d'ensemble et mieux comprendre les dynamiques qui engendrent la pauvreté et qui permettent d'en sortir;
- ♦ Mieux comprendre les interventions, les programmes et les politiques de lutte contre la pauvreté mis en place au Québec par les divers paliers de pouvoir public et contribuer à les améliorer;
- ♦ Mieux comprendre les interventions non gouvernementales de lutte contre la pauvreté mises en place au Québec et contribuer à les améliorer;
- ♦ Développer des thématiques émergentes de recherche :
  - Les représentations sociales de la pauvreté;
  - Les coûts économiques et sociaux de la pauvreté;
  - Les territoires et la pauvreté;
  - Les liens entre la pauvreté et la question des droits de la personne.

##### Les approches de recherche à privilégier

L'état de maturation qu'atteint la recherche sur la pauvreté à l'heure actuelle autorise les travaux de longue haleine conçus dans un cadre très large. Aussi, la stratégie veut apporter un soutien au développement de certaines approches de recherche novatrices, mais encore peu exploitées, susceptibles de faire progresser de façon significative la compréhension du phénomène : il en est ainsi des analyses longitudinales, multidimensionnelles, intersectorielles, évaluatives, comparatives, expérimentales et participatives.

## **Une instrumentation performante**

Les bases de données et la puissance du matériel dont les chercheurs disposent aujourd'hui pour leur traitement requièrent des outils novateurs et performants qui rendent possible une analyse plus fine des déterminants de la pauvreté. Pour mener à bien une démarche de recherche collective à partir des banques de données stockées en divers endroits, il convient de poursuivre les efforts engagés jusqu'à présent pour mettre en commun et faciliter l'accès à ces banques sur la base de partenariats permanents.

## **La synergie entre les acteurs**

La stratégie met l'accent sur la nécessité d'améliorer le partage, le transfert et l'appropriation des connaissances en appuyant les actions qui suivent :

- ♦ Le partenariat de recherche : soutien aux projets en partenariat et participation des milieux de pratique à ces projets;
- ♦ Le transfert et la valorisation des connaissances suivant les modalités appropriées aux projets et aux clientèles : organisation du travail de veille et mise sur pied d'un guichet unique de collecte et de diffusion des résultats de recherche;
- ♦ Le réseautage des chercheurs, des intervenants et des décideurs : mise en place des outils virtuels de liaison, animation du réseau à l'aide de moyens classiques (séminaires d'experts, conférences, etc.), organisation d'un forum annuel;
- ♦ L'information et la sensibilisation du grand public : organisation du travail de diffusion de l'information.

## **LE DÉPLOIEMENT DE LA STRATÉGIE**

Le comité de pilotage propose la création d'un comité de suivi rassemblant les partenaires bailleurs de fonds de la stratégie. Ce comité examinerait périodiquement le progrès de la stratégie et en modifierait certaines orientations au besoin. Il s'adjoindrait un groupe de travail, responsable de la mise en œuvre et du suivi de la stratégie, qui assurerait le leadership indispensable à la bonne marche des travaux et qui devrait rendre compte de leur progression auprès des bailleurs de fonds. Tablant sur les moyens de gestion existants, la stratégie serait gérée en collégialité et prendrait appui sur une large collaboration favorisant le partenariat, le transfert et la circulation des idées.

Le groupe de travail serait composé de personnes choisies par le comité de suivi : bailleurs de fonds, représentants des milieux de la recherche et représentants des milieux d'intervention auprès des personnes en situation de pauvreté. Les responsabilités de ce groupe de travail seraient de stimuler la recherche et le transfert, de fixer des objectifs, d'établir les priorités, de coordonner les activités et de déterminer les modalités de soutien à offrir. L'état d'avancement des travaux devrait être présenté au moyen d'une carte vivante de la recherche, où les stratégies sont ajustées suivant l'évolution de la

situation. La réalisation de cette stratégie sur un horizon de dix ans requerrait un soutien financier annuel de l'ordre de 2,5 millions de dollars au départ. Ce montant devrait augmenter graduellement et atteindre environ 6 millions par année au terme de la première période de cinq ans.

#### **EN CONCLUSION**

Le document de stratégie a fait l'objet d'une consultation très large auprès de la communauté des chercheurs et auprès des intervenants qui s'intéressent à la question de la pauvreté afin de tester sa validité externe et d'y apporter les correctifs nécessaires. La stratégie déposée intègre donc les points de vue des chercheurs et des experts sur la question de la pauvreté, de même que ceux des utilisateurs de recherche, qu'il s'agisse d'intervenants ou de décideurs gouvernementaux.



## Table des matières

1	Mise en contexte .....	1
	<i>Perspectives STS : un projet porteur pour le reste du Québec</i> .....	1
	La pauvreté, un défi de société .....	2
	La recherche comme partie intégrante de la solution.....	4
	Une stratégie qui fait la différence .....	5
2	Les objectifs et les composantes de la stratégie .....	5
	Déterminer des cibles prioritaires de recherche et de transfert de connaissances ...	6
	Privilégier des approches de recherche .....	13
	Se donner des instruments de travail performants .....	17
	Accroître la synergie entre les acteurs .....	18
3	Le déploiement de la stratégie de recherche et de transfert : des principes directeurs .....	23
4	Un budget à la hauteur du défi .....	25
Annexe 1	Nombre de chercheurs travaillant sur la problématique de la pauvreté selon leur discipline, avril 2007 .....	33
Annexe 2	Groupes de recherche travaillant sur la problématique de la pauvreté, avril 2007 .....	35
Annexe 3	Comité de pilotage du défi « Lutte contre la pauvreté » .....	39



**« Adopter des interventions novatrices pour contrer la pauvreté et les facteurs qui la génèrent et la maintiennent, et prévenir ce qu'elle induit : la marginalité, le sentiment d'impuissance, l'iniquité, la violence. »**

## **1 Mise en contexte**

### ***Perspectives STS* : un projet porteur pour le reste du Québec**

Le projet *Perspectives STS* (science, technologie, société) est une première au Québec<sup>2</sup>. Mise en œuvre par le Conseil de la science et de la technologie en collaboration avec plusieurs partenaires, cette initiative majeure a pour but d'orienter une partie de l'effort scientifique et technologique pour répondre aux besoins de connaissances nouvelles. Elle vise ainsi à montrer l'apport crucial de la recherche à la résolution des problèmes qui se posent à la société.

La première phase, amorcée en 2003, comporte plusieurs étapes de consultation : une enquête sur les préoccupations de la population face à l'avenir, un atelier de prospective réunissant une centaine de personnalités et une consultation auprès des chercheurs sur la contribution de la recherche aux défis. Cette première phase a permis de déterminer sept défis majeurs pour la société québécoise de demain, dont celui de la lutte contre la pauvreté. La deuxième phase de *Perspectives STS* est consacrée à l'élaboration d'une stratégie de recherche et de transfert pour chacun des défis. La présente stratégie de recherche et de transfert de connaissances pour lutter contre la pauvreté constitue l'aboutissement de cette démarche. Elle a été élaborée par un comité de pilotage formé de chercheurs et d'éventuels utilisateurs des nouvelles connaissances attendues (voir la liste des membres en annexe 3).

La présente stratégie est le fruit des réflexions du comité de pilotage sur les besoins les plus pressants de connaissances nouvelles à produire pour lutter efficacement contre la pauvreté et sur les mesures à prendre pour que ces savoirs servent véritablement à l'action. Elle intègre les commentaires des participants à la consultation menée entre février et mai 2007 auprès des partenaires du projet *Perspectives STS*, des chercheurs et des intervenants qui s'intéressent à la question de la pauvreté.

---

<sup>2</sup> Voir les rapports des quatre étapes de *Perspectives STS* disponibles dans le site du Conseil de la science et de la technologie : [www.cst.gouv.qc.ca](http://www.cst.gouv.qc.ca).

## La pauvreté, un défi de société

La pauvreté est un phénomène qui prend des formes variées. Elle peut être de différents types, chronique, permanente, transitoire ou intermittente, et se manifeste de diverses façons, entre autres suivant l'âge, le sexe et le lieu de résidence des personnes touchées.

La pauvreté peut trouver son origine dans un événement personnel, mais elle est largement induite par des facteurs structurels : fermeture d'entreprises, ralentissement économique, décroissance démographique, transformations des familles, politiques fiscales et de transferts, etc. Le problème commande donc des interventions qui ciblent les individus et les communautés autant que des solutions collectives visant à changer les conditions économiques et sociales qui engendrent la pauvreté et contribuent à la maintenir.

Dans une perspective à la fois économique et sociale, la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale* définit la pauvreté comme « la condition dans laquelle se trouve un être humain qui est privé des ressources, des moyens, des choix et du pouvoir nécessaire pour acquérir et maintenir son autonomie économique et pour favoriser son intégration et son inclusion active dans la société ».

Alors que l'ONU a fait le pari de réduire la pauvreté de moitié dans le monde d'ici à 2015, le Québec est déterminé à devenir une des sociétés comptant le moins de personnes pauvres. Il est d'ailleurs l'un des seuls États à s'être donné une loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale (2002) et un plan d'action gouvernemental en la matière, assorti d'un budget de 2,5 milliards de dollars sur cinq ans (2004-2009). Les moyens mis en œuvre peuvent paraître imposants, mais ils visent un problème de taille.

En effet, quelle que soit la mesure utilisée, plus d'une personne sur dix vit sous le seuil du faible revenu au Québec<sup>3</sup>. Contrairement à l'idée reçue qui veut que les personnes pauvres forment un groupe à part, on s'aperçoit que la pauvreté touche de près ou de loin beaucoup plus de personnes qu'on ne le pense. Une étude canadienne montre ainsi que près d'un quart de la population a connu au moins une année de faible revenu entre 1993 et 1998. Cette part est plus grande chez les enfants de moins de 6 ans (29 %). Durant cette période, de 50 % à 60 % des personnes à faible revenu à un moment donné

<sup>3</sup> Ce pourcentage était de 11 % au Québec en 2002 pour l'ensemble des personnes, d'après la Mesure du panier de consommation (MPC), laquelle tient compte du revenu disponible à la consommation, de la taille et de la composition des familles, ainsi que du coût de la vie différencié selon la taille d'agglomération. Voir Ressources humaines et Développement social Canada (RHDSC) (2006), *Le faible revenu au Canada de 2000 à 2002 selon la mesure du panier de consommation*, Hull, Politique stratégique. Direction générale de la recherche appliquée. Ressources humaines et Développement social Canada, document no SP-628-05-06F, p. 35. En 2002, toujours, cette proportion était de 12,3 % selon la mesure du Seuil de faible revenu (SFR) après impôts et transferts, et de 17,5 % avant impôts et transferts. Voir A. Morin (2006), *Recueil statistique sur la pauvreté et les inégalités socioéconomiques au Québec*, Québec, Institut de la statistique du Québec et ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, p. 25-27.



n'étaient plus dans cette situation l'année suivante, quoiqu'elles puissent s'y retrouver plus tard. L'analyse des données longitudinales laisse ainsi apparaître une mobilité économique significative des individus et des familles au fil du temps.

La pauvreté a des effets néfastes et souvent à très long terme, tant pour les individus, les familles et les enfants que pour l'ensemble de la société. L'État injecte chaque année autour de 2,5 milliards de dollars sous forme de prestations d'assistance-emploi. Mais il y a plus. Au-delà des dépenses gouvernementales, la pauvreté génère aussi des problèmes et des coûts sociaux énormes qui handicapent la collectivité.

Les recherches démontrent en effet que les enfants pauvres sont en moins bonne santé que les autres, qu'ils courent plus de risque d'être hospitalisés et que les taux de signalement par les directions de la protection de la jeunesse sont plus de dix fois supérieurs dans les milieux défavorisés. Des études ont mis en évidence le fait que les enfants des quartiers défavorisés de l'île de Montréal ont une espérance de vie à la naissance inférieure de plus de dix ans à celle des enfants des milieux mieux nantis. Des difficultés vécues à un âge précoce compromettent gravement l'avenir de ces enfants et commanderont plus tard des correctifs importants. D'autres travaux de recherche montrent que le décrochage des jeunes du secondaire vivant une situation de pauvreté est nettement plus élevé (36,6 %) que dans les milieux les plus aisés (19,6 %). Le faible niveau de scolarité de ces jeunes aura pour effet d'augmenter leur risque de connaître des épisodes de chômage et de recours à l'assistance-emploi tout au long de leur vie.

À maints égards, on s'aperçoit qu'il est plus éthique et plus avantageux de prévenir et de réduire la pauvreté que de vouloir remédier à ses conséquences, car une diminution de la pauvreté aurait aussi des répercussions positives sur la santé, le décrochage, la délinquance, etc. Une intervention efficace pour parer à la pauvreté est garante d'une plus grande équité sociale. Elle contribue à l'épanouissement des personnes, à la cohésion sociale et au développement de l'ensemble de la communauté. Selon un sondage d'opinion sur la pauvreté mené en 2001, les deux tiers de la population québécoise (68 %) pensent d'ailleurs que le gouvernement devrait faire plus d'efforts pour lutter contre la pauvreté.

Pour parvenir à enrayer le grave problème de la pauvreté et à réduire sensiblement ses incidences, il faut que le phénomène soit mieux compris et que les solutions aux problèmes soient solidement étayées. Dans un contexte socioéconomique en rapide changement, où les déterminants de la pauvreté sont eux aussi en transformation (vieillesse de la population, délocalisation des emplois vers l'étranger, transformations des familles, etc.), il importe de tenir compte de l'évolution de la situation, de mieux saisir les nouvelles formes d'expression de la pauvreté et d'ajuster les solutions en conséquence. À cet égard, la recherche et le transfert des résultats aux acteurs apporteront une contribution majeure pour élaborer des réponses adéquates aux questions qui restent en suspens et pour aider la prise de décision à tous les niveaux d'action.

## La recherche comme partie intégrante de la solution

En contribuant à formuler des diagnostics précis et nuancés, en identifiant les différents facteurs à l'œuvre et leur articulation et en aidant à étayer les solutions, la recherche est une composante de base de la lutte contre la pauvreté. Elle a largement fait la preuve des bénéfices concrets qu'on peut en retirer en répondant aux besoins des utilisateurs<sup>4</sup>. À titre d'illustration, on peut citer les travaux sur les indices de défavorisation matérielle et sociale de chacune des régions du Québec, qui permettent d'ajuster les mesures d'aide en fonction de leur réalité propre. D'autres études ont montré que les dynamiques locales à l'œuvre dans une communauté peuvent faire la différence pour contribuer à résoudre le problème. La recherche a également transformé nos perceptions en démontrant que les solutions proposées pour sortir de la pauvreté sont plus efficaces lorsqu'elles s'appuient sur la participation active des personnes pauvres.

Ces quelques exemples montrent comment les résultats de recherche peuvent servir l'action. Ils mettent en relief la pertinence de disposer de données fiables et d'une bonne compréhension de la situation si l'on veut s'attaquer collectivement au fléau de la pauvreté.

Dans l'ensemble, le Québec dispose d'une certaine capacité de recherche et d'un certain corpus de connaissances sur lesquels il est possible de prendre appui pour enrichir de façon marquante les travaux sur la problématique de la pauvreté et sur la lutte contre la pauvreté<sup>5</sup>. On dénombre environ 130 chercheurs et une vingtaine de regroupements dans divers milieux : universitaire, collégial et parapublic (centres de santé et de services sociaux, centres jeunesse, centres hospitaliers, etc.). Les équipes de recherche rassemblent une expertise appartenant à plusieurs champs disciplinaires et s'intéressent à différentes questions en lien avec la pauvreté : la santé, l'éducation, les politiques sociales, l'itinérance, etc. Elles se composent souvent de chercheurs rattachés à plusieurs établissements et travaillant en partenariat avec des intervenants. Malgré tout, plusieurs champs de recherche sont encore peu explorés, comme nous le verrons plus loin, de nombreux résultats demeurent peu connus et peu diffusés, les banques de données disponibles sont encore sous-exploitées et la synergie entre les acteurs reste faible.

Du côté de la valorisation des connaissances, il n'existe pas d'instance d'envergure suffisante pour concerter tous les efforts visant à favoriser les échanges de connaissances sur la pauvreté. Quelques intervenants sont engagés dans des activités de transfert sur un thème particulier (la santé, par exemple) et des projets de diffusion de l'information. Des organismes spécialisés dans les activités de liaison et de transfert en matière de réussite scolaire et d'intervention psychosociale offrent toute une gamme de services, dont certains sont pertinents pour la lutte contre la pauvreté. Enfin, de nombreux organismes

<sup>4</sup> Voir le document de travail *Défi et enjeux de la pauvreté au Québec. Bref état des connaissances*, Conseil de la science et de la technologie, avril 2007.

<sup>5</sup> Voir le document de travail *Les acteurs et les ressources de la recherche et du transfert*, Conseil de la science et de la technologie, avril 2007.

de prévention et d'intervention auprès des personnes en situation de pauvreté (environ 300) sont des utilisateurs de nouveaux savoirs et en produisent eux-mêmes. Ils forment un bassin potentiel assez large de partenaires à mettre à contribution dans le transfert bidirectionnel et la valorisation des savoirs.

### Une stratégie qui fait la différence

Conçue sur un horizon de dix ans, soit une durée suffisante pour structurer des équipes et des projets durables, la présente stratégie de recherche et de transfert pour lutter contre la pauvreté veut produire un réel changement. Elle a pour objectif d'accroître les efforts de recherche pour mieux comprendre la pauvreté sous toutes ses facettes et contribuer à élaborer des solutions durables pour, à terme, éliminer ce problème. Elle insiste sur l'importance du transfert et de l'appropriation des connaissances, sur la nécessité de faire connaître les résultats de la recherche et de les rendre facilement accessibles. La stratégie cherche à optimiser l'utilisation des connaissances accumulées, certaines étant encore trop peu connues, en mettant l'accent sur les bilans critiques de connaissances, leur diffusion et leur transposition en gestes concrets de lutte contre la pauvreté. Sa valeur ajoutée tient au fait qu'elle vise à fournir un apport original et déterminant en ralliant les forces en présence, en soutenant la production de connaissances nouvelles et en assurant leur relais vers l'action.

La stratégie vient appuyer les efforts engagés actuellement pour lutter contre la pauvreté, particulièrement dans le cadre de l'entrée en vigueur de la Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion et de la création du Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion. La recherche ne peut, bien sûr, se substituer à l'action, mais elle est indispensable pour mieux comprendre les causes et les conséquences du phénomène, et éclairer les choix d'intervention. La stratégie proposée n'a pas la prétention de prendre en charge toute la recherche menée au Québec sur la pauvreté. Tout en tenant compte de l'action concertée portant sur *La pauvreté et l'exclusion sociale*<sup>6</sup>, dont les résultats du concours 2006-2009 ont été annoncés en décembre 2006, elle cible plutôt des actions précises de recherche, de réseautage et de transfert qui nous assureront d'obtenir des résultats tangibles.

## 2 Les objectifs et les composantes de la stratégie

Les éléments qui composent la stratégie sont les suivants : les quatre cibles de recherche, les approches à privilégier, les besoins en instrumentation et les modalités de fonctionnement en synergie.

<sup>6</sup> *La pauvreté et l'exclusion sociale*, action concertée réalisée avec le Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion, le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, le ministère des Affaires municipales et des Régions, le ministère de la Santé et des Services sociaux, la Fondation Lucie et André Chagnon, la Société d'habitation du Québec et le Fonds québécois de recherche sur la société et la culture (FQRSC), avril 2006. Le document est disponible dans le site du FQRSC : [www.fqrsq.gouv.qc.ca](http://www.fqrsq.gouv.qc.ca).

## Déterminer des cibles prioritaires de recherche et de transfert de connaissances

La stratégie comporte quatre cibles de recherche qui apparaissent comme des priorités pour s'outiller convenablement dans la lutte contre la pauvreté. La première veut fournir un portrait d'ensemble et mieux comprendre les dynamiques de la pauvreté. La deuxième explore les initiatives publiques afin de contribuer à les rendre plus efficaces. La troisième cible s'intéresse, pour les mêmes raisons, aux initiatives non gouvernementales. La quatrième cible porte sur des thématiques plus spécifiques pour lesquelles on manque encore davantage d'expertise.

Ces quatre cibles ne sont pas indépendantes les unes des autres. Elles sont, au contraire, étroitement liées et complémentaires. De fait, les interventions sont d'autant plus efficaces qu'elles sont conçues sur la base d'une bonne connaissance des problématiques. En contrepartie, les problèmes et les dynamiques de la pauvreté sont d'autant mieux compris qu'on tient compte, dans leur analyse, des manières d'intervenir. Pour cette raison, la stratégie encourage fortement la recherche qui se rattache à plus d'une cible.

### **Première cible Dresser un portrait d'ensemble et mieux comprendre les dynamiques qui génèrent la pauvreté et qui permettent d'en sortir**

La recherche menée sur la pauvreté au Québec porte sur une diversité de thématiques et fait appel à plusieurs champs disciplinaires. Elle a permis d'explorer plusieurs dimensions du phénomène et les interrelations entre elles. Plusieurs questions relatives à la pauvreté sont déjà bien documentées. Les perspectives d'analyse utilisées, de la plus spécialisée à la plus globale, sont souvent complémentaires. Les projets ont recours à des méthodes tant qualitatives que quantitatives. Ils s'appuient sur des analyses comparatives à l'échelle nationale et internationale pour mieux saisir les particularités des phénomènes. Les démarches sont menées sous la responsabilité de chercheurs universitaires du secteur public ou parapublic. De plus en plus d'études sont réalisées en partenariat avec les acteurs sur le terrain. On constate cependant que les résultats des travaux de recherche ne sont pas toujours suffisamment accessibles et intégrés dans les pratiques.

Pourtant, la masse des connaissances d'ores et déjà disponibles pourrait bénéficier grandement aux utilisateurs en les aidant à orienter leurs interventions. Or, il faut davantage les faire connaître si l'on veut outiller adéquatement les acteurs sur le terrain, éclairer efficacement les pouvoirs publics et bien informer la population. C'est pourquoi, dans un premier temps, un effort de synthèse des connaissances accumulées s'impose. Le transfert des données fiables déjà disponibles, de même que de celles qui le deviendront au terme des travaux réalisés dans le cadre de l'action concertée sur *La pauvreté et l'exclusion sociale* et de ses suites, donnera à la présente stratégie une portée rapide pour nourrir l'action.

Le travail de synthèse permettra ensuite de déterminer les connaissances manquantes, mais essentielles pour mieux saisir la complexité des processus structurels qui sont au cœur du phénomène de la pauvreté, de son émergence, de son maintien et de sa reproduction. Il s'appuie pour cela sur des analyses comparatives produites à l'échelle nationale et internationale, et débouche sur la découverte de nouvelles pistes de recherche. En effet, la richesse et la qualité du corpus offrent une solide base de connaissances pour reconstituer un portrait d'ensemble plus complet et plus dynamique de la pauvreté, et pour pousser plus loin l'investigation.

Seront ainsi prises en considération les grandes transformations sociales et leurs incidences sur le phénomène de la pauvreté ainsi que les différentes composantes de la problématique, en examinant les interrelations entre elles : aspects économiques, milieux sociaux, liens intergénérationnels, conditions et attitudes différenciées selon les sexes, santé, éducation, aspects territoriaux, dimension temporelle, etc.

En examinant plusieurs facteurs en cause, l'investigation aide à discriminer ceux qui comptent le plus dans l'apparition de la pauvreté (What matters most), dans sa persistance ou sa disparition. Tout en évitant les pièges des approches globales qui se perdent en généralités, l'étude des dynamiques de la pauvreté est ainsi susceptible d'inspirer de nouveaux modes de prévention et d'intervention contre la pauvreté capables d'intégrer les différents aspects de la vie des individus et des familles vulnérables, de tenir compte du contexte social et géographique ainsi que d'assurer le suivi nécessaire pour que l'action s'avère efficace.

Ces tentatives de recherche commandent un effort de recomposition des savoirs appartenant à plusieurs champs disciplinaires. Elles requièrent, au besoin, de nouvelles expertises dans certains domaines, le renouvellement des approches et des méthodes, de même que l'élaboration d'une instrumentation adéquate de recherche. Il en sera question plus loin.

### **Actions stratégiques**

- Produire des bilans de connaissances.
- Tenir compte des travaux découlant de l'action concertée sur La pauvreté et l'exclusion sociale.
- Créer un programme de recherche sur les dynamiques de la pauvreté.
- Élaborer un plan de transfert de connaissances existantes adapté aux différents utilisateurs (chercheurs, intervenants, décideurs, etc.).

## **Deuxième cible Mieux comprendre les interventions, les programmes et les politiques de lutte contre la pauvreté mis en place au Québec par les divers paliers de pouvoir public et contribuer à les améliorer**

Les travaux de recherche devant nourrir l'action, un effort supplémentaire portant sur les conditions et les moyens de lutte contre la pauvreté est jugé nécessaire, en veillant à articuler les connaissances produites aux besoins d'efficacité des interventions et à assurer le relais des résultats vers la prise de décision. À cette fin, la stratégie vise la diffusion la plus large possible des pratiques ayant du succès de concert avec les organismes publics concernés.

Afin de soutenir les démarches entreprises pour lutter contre les causes et les conséquences de la pauvreté, cette cible de recherche recouvre l'étude du cadre d'action publique élargi, des grandes tendances à l'œuvre et de leur incidence sur les choix d'orientation souhaitables, l'analyse des grands modèles, des politiques socioéconomiques nationales, des programmes, des mesures et des lois, mais également des finalités de l'intervention publique, des principes qui guident l'action, des enjeux qui s'y rattachent, des acteurs associés aux initiatives, des résultats obtenus et de leurs impacts. Elle porte également sur la recherche évaluative permettant de fonder les choix d'intervention sur des données probantes.

Il s'agira, dans un premier temps, de dresser un bilan critique des interventions existantes, certaines étant déjà bien documentées, ou d'examiner l'ensemble des programmes destinés à une clientèle en particulier, les enfants par exemple. Sont comprises parmi les initiatives publiques, les mesures du Plan d'action gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, pour lesquelles un exercice d'évaluation est prévu par la Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Des études porteront sur les initiatives d'intersectorialité pour contrer la pauvreté ou mettront en lumière les réponses institutionnelles des systèmes d'aide et leurs possibles effets nocifs ou discriminants suivant les clientèles.

Les interventions à l'étude sont celles qui sont menées aux divers paliers de gouvernement, y compris le palier municipal, et qui visent la prévention de la pauvreté, l'amélioration de la situation financière des personnes touchées, la réussite scolaire des jeunes, l'accès à des logements abordables, l'insertion sociale et professionnelle, la sécurité alimentaire, la revitalisation des vieux quartiers, etc. Le suivi des personnes pauvres à travers les parcours d'assistance permettra aussi de comprendre comment l'action des institutions présentes dans ces parcours aide les sujets à sortir de la pauvreté ou, au contraire, concourt à perpétuer le problème en les y maintenant.

Les travaux menés ont pour but de mieux comprendre l'intervention publique et de cerner les facteurs déterminants dans les mesures qui obtiennent du succès comme dans celles qui échouent. À cet égard, les analyses gagnent à recourir aux comparaisons interrégionales, interprovinciales et internationales. Elles peuvent examiner l'adéquation entre l'importance des efforts consentis et l'ampleur des problèmes à résoudre. Il convient

que la recherche sur les initiatives publiques porte une attention particulière au niveau local d'intervention, notamment pour appuyer l'émergence d'approches territoriales intégrées ou pour documenter les approches actuelles afin de mieux saisir les impacts des services de proximité sur la pauvreté.

Une autre piste de recherche est d'interroger la cohérence des actions entre elles, de voir celles qui se renforcent mutuellement ou qui se contredisent, d'examiner leur degré d'intégration, de comparer leurs effets sur la société et de mesurer leur efficacité d'ensemble et leurs coûts. Enfin, le fonctionnement et les pratiques de gestion des administrations publiques, ainsi que leur degré d'ouverture et de flexibilité, font partie des questions de recherche à explorer.

### Actions stratégiques

- Faire une mise à jour des revues de littérature sur les initiatives publiques déjà documentées.
- Effectuer des analyses critiques et comparatives visant à déterminer les moyens à mettre en œuvre : politiques, programmes, mesures et pratiques.
- Élaborer un plan de transfert des connaissances sur les moyens à mettre en œuvre.
- Mettre en place des moyens de rétroaction efficaces vers les décideurs.

### Troisième cible **Mieux comprendre les interventions non gouvernementales de lutte contre la pauvreté mises en place au Québec et contribuer à les améliorer**

Cette troisième cible a pour but de soutenir les actions entreprises dans les régions et les localités, en visant une meilleure compréhension des pratiques élaborées par le milieu communautaire, de même que par le secteur privé, sans oublier les organismes philanthropiques. L'analyse faite, si possible dans une perspective comparative, portera une attention particulière aux liens entre le développement social et le développement économique des communautés.

Les milieux de la prévention et de l'intervention sont souvent à l'origine d'initiatives novatrices et efficaces contribuant à lutter contre la pauvreté. Cependant, celles-ci ne sont pas toujours suffisamment connues et diffusées. Afin de mieux outiller les intervenants, de guider les pouvoirs publics et d'informer la population, il importe de commencer par recenser les initiatives qui fonctionnent le mieux, de les faire connaître et d'en favoriser une plus large implantation, en veillant à y apporter les ajustements rendus nécessaires par la diversité des contextes. Cette recension tiendra compte du projet du Réseau québécois de développement social (RQDS) qui a entrepris récemment

de documenter certaines expériences prometteuses de lutte contre la pauvreté en cours dans différentes régions du Québec.

Pour tirer pleinement parti des savoirs acquis sur le terrain, soutenir l'innovation sociale et favoriser l'appropriation des connaissances dans les milieux de pratique, la stratégie doit privilégier la recherche participative. Lorsque l'objet à l'étude et les conditions s'y prêteront, les intervenants et les décideurs ainsi que les représentants des personnes en situation de pauvreté participeront aux différentes étapes de la recherche, de la conception des projets à la diffusion des résultats.

Afin de permettre une pleine contribution des organismes d'intervention, la stratégie veillera à soutenir l'engagement de ces derniers et pourra leur associer d'autres partenaires, comme le Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales, Centraide, la Fédération québécoise des organismes communautaires Famille, etc. Dans une logique d'évaluation, la démarche visera à recueillir les données et à les rendre plus facilement accessibles. Elle permettra de déterminer les actions ou les interventions les plus efficaces et de donner de la visibilité à celles qui sont susceptibles d'inspirer de semblables expériences dans d'autres milieux.

### **Actions stratégiques**

- Réaliser une recension des initiatives non gouvernementales à succès en lien avec la démarche du Réseau québécois de développement social.
- Effectuer des analyses critiques et comparatives afin de déterminer les actions ou interventions à promouvoir.
- Élaborer un plan de transfert de connaissances existantes adapté aux différents utilisateurs (chercheurs, intervenants, décideurs, etc.) et prévoyant l'expérimentation de nouveaux modes de transfert efficaces.
- Encourager la recherche participative sur les interventions non gouvernementales.

### **Quatrième cible Développer des thématiques émergentes de recherche**

Sans négliger l'importance des trois cibles décrites précédemment, quatre thématiques plus spécifiques ont été identifiées, pour lesquelles l'expertise de recherche québécoise est insuffisante.

La présente stratégie ne porte pas exclusivement sur ces quatre champs d'étude. Simplement, la recherche sur ces thématiques, pratiquement inexplorées jusqu'à ce jour, permettrait de faire progresser notre compréhension de la problématique de la pauvreté de façon significative. Elle commande donc l'émergence des compétences nécessaires pour le faire.



## Les représentations sociales de la pauvreté

La recherche sur les représentations sociales vise à mieux comprendre les manières d’appréhender la pauvreté, les perceptions, les préjugés et les opinions, souvent contradictoires, qui ont cours dans la population et qui sont à la base même des modèles d’intervention adoptés pour résoudre le problème. En effet, l’insensibilité ou le fatalisme que le phénomène suscite dans la population jouent en défaveur de la cause, alors que, dans le même temps, la pauvreté apparaît dans les sondages comme l’une des principales préoccupations de la population.

Les représentations sociales de la pauvreté, un objet d’étude auquel peu d’attention a été accordée au Québec, sauf de façon exploratoire, soulèvent de nombreuses interrogations. Pour en démêler l’écheveau, il faut aller au-delà de la simple recension des opinions reçues sur la pauvreté au moyen d’outils d’enquête traditionnels, en ayant recours à des méthodes plus dynamiques comme des mises en situation et des groupes de discussion. L’analyse réflexive peut également aider à traiter la question des perceptions de soi des personnes aux prises avec la pauvreté.

Comme la pertinence sociale d’un problème tel que la pauvreté est en partie tributaire des représentations qu’on s’en fait, il est important d’en avoir une meilleure compréhension, notamment afin de déterminer les modalités et les impacts des campagnes de sensibilisation à la pauvreté, de mettre au point des stratégies de marketing social et de revoir le discours public sur le sujet. La question des représentations sociales est liée à la manière d’aborder le problème. Aussi la recherche peut-elle contribuer à modifier notre compréhension du phénomène et nous aider à revoir nos modèles d’intervention en conséquence.

## Les coûts économiques et sociaux de la pauvreté

Les graves conséquences de la pauvreté sur les individus touchés, sur leur entourage et sur toute la collectivité mettent en relief la très grande pertinence pour une société de s’attaquer à la pauvreté, non seulement à cause de ses contrecoups économiques, mais également de ses incidences sociales. La pauvreté présente des coûts économiques et sociaux non négligeables qui vont bien au-delà des dépenses gouvernementales ou du manque à gagner sous forme de contributions non perçues par l’État. Ces coûts touchent en effet diverses autres dimensions humaines et sociales : santé physique et mentale, réussite scolaire, décrochage, toxicomanie, dévitalisation des quartiers, etc.

Dans l’ensemble, on sait encore peu de choses sur cet aspect de la pauvreté et la recherche pourrait apporter une contribution appréciable à cet égard. Parmi les questions à examiner, mentionnons celle des liens entre la compétitivité économique d’une société et la façon dont celle-ci traite la pauvreté. La comparaison entre le coût des interventions ponctuelles et celui d’une démarche plus englobante ou encore l’analyse des incidences non prévues d’un programme ciblé constituent d’autres pistes à prospecter. De même, la question du rôle que la fiscalité et la taxation peuvent jouer comme outils de lutte

contre la pauvreté, soit dans la redistribution et le partage de la richesse, doit elle aussi être explorée.

### **Les territoires et la pauvreté**

Partant du constat que la pauvreté est inégalement répartie sur le territoire, la recherche sur cette thématique examine les raisons en cause. Elle s'interroge sur l'existence de certaines caractéristiques des milieux géographiques, régions ou quartiers, pouvant contribuer à engendrer des problèmes sociaux dans leurs populations (chômage chronique, décrochage scolaire, toxicomanie, délinquance juvénile, etc.) ou qui, au contraire, sont susceptibles d'aider à y faire face (dynamisme local, solidarités, etc.). Par exemple, l'approche territoriale s'intéresse à la qualité des milieux de vie et vise à mieux cerner la situation dans les quartiers et les régions qui s'appauvrissent, sans négliger les milieux situés à l'extérieur des grands centres, en aidant à trouver des solutions adaptées à leur réalité. Les quelques recherches québécoises menées sur la question des territoires et de la pauvreté serviront d'appui à l'accroissement d'une expertise sur cette thématique.

Les efforts faits dans le cadre de l'approche des territoires en vue d'adapter l'offre de services aux milieux géographiques soulèvent encore de très nombreuses questions. Celles-ci concernent le rôle des communautés et des villes, l'apport des solidarités et du dynamisme local ainsi que la cohérence institutionnelle des interventions locales et nationales entre elles. Elles portent, par exemple, sur la configuration de l'offre de services et d'équipements dans les régions (centrales, périphériques, intermédiaires et éloignées), et ce, dans une perspective comparative et en tenant compte de la dynamique des territoires, c'est-à-dire de l'évolution de ces espaces.

La recherche menée dans cette perspective traite des politiques sociales et notamment des politiques relatives au logement social et aux autres ressources publiques accessibles aux clientèles vulnérables (ménages à faible revenu, nouveaux immigrants, décrocheurs, marginaux, etc.), de façon à mesurer la qualité des services disponibles et les impacts du soutien offert sur le niveau de vie, l'isolement ou l'inclusion sociale, la mobilité géographique, la migration, l'intégration au marché du travail, etc. Il existe des portraits socioéconomiques de nombreux territoires québécois, dont il serait intéressant de comparer les approches pour lutter contre la pauvreté. Par ailleurs, des interrogations persistent sur les distinctions entre les effets de territoire et les caractéristiques individuelles de ceux qui font face aux problèmes de la pauvreté. Des études empiriques sont susceptibles de lever ces interrogations.

### **Les droits de la personne**

Conformément aux principes énoncés par la Charte des droits et libertés de la personne, et comme le rappelle la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale* en préambule, le respect de la dignité de l'être humain et la reconnaissance des droits et libertés dont il est titulaire constituent le fondement de la justice et de la paix. Or, la pauvreté et

l'exclusion sociale peuvent représenter des contraintes importantes pour la protection et le respect de cette dignité. Dans son mémoire à la Commission des affaires sociales sur le projet de loi 112, déposé en 2002, la Commission québécoise des droits de la personne et des droits de la jeunesse juge d'ailleurs que la pauvreté et les exclusions qui en découlent sont les plus graves problèmes de droits et libertés que connaît le Québec aujourd'hui.

Les liens entre la problématique de la pauvreté dans toute sa complexité et la question des droits et libertés ouvrent une piste de recherche encore très peu explorée. Pourtant, il reste beaucoup à faire pour mieux comprendre le problème de la pauvreté sous l'angle des droits fondamentaux de la personne et voir comment cette approche peut contribuer de façon efficace à endiguer le phénomène. Des études menées sur cette thématique pourront documenter des questions telles que la condition sociale d'un individu comme motif illicite de discrimination, la pauvreté comme cause de stigmatisation sociale ou la ségrégation dont les personnes pauvres peuvent être victimes dans les services publics, notamment dans le domaine juridique. Ces études pourront également aider à élaborer des politiques et des programmes conformes aux droits à la liberté et à l'égalité des personnes pauvres.

### Actions stratégiques

- Créer un programme de soutien à la relève (bourses de troisième cycle, bourses de formation postdoctorale et subventions aux chercheurs-boursiers) sur ces quatre thématiques.
- Réserver une enveloppe budgétaire consacrée aux projets de recherche et de transfert de connaissances sur ces quatre thématiques.

### Privilégier des approches de recherche

La pauvreté est un phénomène multidimensionnel. Elle résulte d'une combinaison de plusieurs éléments. La compréhension des dynamiques en jeu dans l'émergence de ce problème, son maintien et la mise en œuvre des solutions qui visent à le résoudre appellent une diversité d'approches de recherche qui sont autant de façons de conceptualiser la question. Toutes sont nécessaires à l'élaboration d'un portrait d'ensemble du phénomène de la pauvreté. Pour réussir à atteindre les objectifs correspondant aux cibles de recherche retenues, la stratégie met l'accent sur certaines d'entre elles qui restent trop peu utilisées au Québec ou pour lesquelles l'expertise n'est pas encore suffisante.

L'état de maturation qu'atteint la recherche sur la pauvreté à l'heure actuelle autorise les travaux d'investigation de longue haleine, conçus dans un cadre plus large. Certaines des approches, qui permettraient de faire progresser de façon significative la compréhension

du phénomène, requièrent toutefois d'importantes ressources. C'est le cas des analyses statistiques de pointe telles que l'analyse longitudinale et l'analyse multiniveau, par exemple, en raison des opérations de collecte des données. La présente stratégie veut soutenir l'élaboration de telles méthodes novatrices encore trop peu utilisées au Québec et de l'expertise nécessaire à leur exploitation.

### **Des analyses longitudinales**

Parmi les approches suggérées, des analyses longitudinales permettent de suivre, dans le temps, l'évolution de la situation des personnes et des familles pauvres. Elles aident à comprendre les processus en cause et servent également à examiner l'efficacité des interventions à long terme.

L'intérêt des analyses temporelles tient au fait qu'elles aident à saisir, dans leurs rapports dynamiques, les principaux facteurs de risque qui contribuent à produire la pauvreté, à maintenir les personnes dans cet état, à détériorer leur situation et à faire de la pauvreté un phénomène persistant qui se transmet d'une génération à l'autre. Ce type d'analyse explore aussi les trajectoires de succès et permet de voir ce qui améliore la situation des personnes pauvres. Elle cherche à identifier les stratégies que ces personnes mettent en œuvre pour sortir de la pauvreté ou les conditions les plus propices à cet égard, les personnes pauvres étant traitées comme des agents pleinement actifs.

Une approche comme celle des parcours de vie, par exemple, montre comment se déroule la vie des personnes pauvres dans un milieu social (famille, communauté, société, etc.) qui leur offre certaines possibilités ou qui leur impose des obstacles à surmonter. Elle permet d'observer comment leur trajectoire dépend du contexte social, culturel et économique dans lequel, historiquement, elle s'inscrit. Tant quantitatives que qualitatives, les recherches menées dans cette perspective sont encore insuffisamment nombreuses au Québec.

### **Des analyses multidimensionnelles**

Pour saisir les dynamiques à l'œuvre, les approches multidimensionnelles permettent d'intégrer à l'analyse plusieurs facettes de la vie des personnes en situation de pauvreté et de voir les interactions entre elles. Dans une perspective de complémentarité des points de vue, ces approches prennent en considération plusieurs contextes de vie (individuel, familial, sociétal, etc.). L'analyse sous cet angle des politiques et des programmes publics ou des initiatives non gouvernementales peut contribuer à mieux discriminer les caractéristiques en cause dans les situations de pauvreté (âge, quartier, niveau de scolarité, conjoncture, etc.) et aider à ajuster les mesures de soutien en conséquence.

Les études multidimensionnelles couplent parfois les microanalyses, qui tentent de mieux caractériser la situation des individus et leurs besoins propres, avec des macroanalyses, qui mettent en évidence les facteurs économiques, culturels et sociaux en jeu (politiques économiques et sociales, lois, forces du marché, changements sociaux, droits de la

personne, etc.). Comme les résultats d'une même analyse peuvent varier d'une échelle à l'autre, les approches devraient tenir compte à la fois des dimensions individuelles, familiales, communautaires et sociétales, du niveau d'intervention local mais aussi national, etc.

La recherche menée dans cette optique devrait se préoccuper tout particulièrement de la réalité régionale tant dans l'analyse des processus dynamiques que dans celle des interventions, car les environnements territoriaux ont des effets sur la pauvreté et varient suivant la région.

### **Des analyses intersectorielles**

La perspective intersectorielle se révèle utile pour traiter des interventions de lutte contre la pauvreté et de leurs effets sur les individus et les familles. Il s'agit là d'une façon d'établir les liens entre les mesures touchant une même clientèle en santé, en éducation, en matière de logement ou d'endettement, par rapport aux enfants, aux familles monoparentales, aux réseaux sociaux, etc. L'intersectorialité permet également d'aborder dans un même ensemble les actions de nature préventive et curative, entreprises par les secteurs public et parapublic, celles des municipalités et du milieu communautaire, etc. Ainsi apparaissent leur cohérence et les effets de conjonction entre elles ou, à l'inverse, les contradictions qui en résultent.

### **Des analyses évaluatives**

Afin d'améliorer les modes d'intervention publics, comme ceux du secteur privé et du milieu communautaire visant à combattre la pauvreté, la stratégie encourage les travaux de recherche menés dans une perspective évaluative au sens large. Cette perspective renvoie aux exercices d'évaluation des programmes et d'évaluation des conditions de leur succès. Elle considère aussi plus largement l'ensemble des facteurs en cause dans les situations de pauvreté.

Certaines méthodes d'évaluation sont encore peu développées au Québec. « L'évaluation de cinquième génération », de nature participative, qui est intégrée aux tâches de gestion courante et qui est utilisée à des fins stratégiques, est une nouvelle avenue qui reste à approfondir. Il en est de même pour l'évaluation dite de l'empowerment, fondée sur la négociation entre les acteurs. Des outils comme la microsimulation et l'étude des modèles de comportement peuvent donner un bon aperçu de l'impact de certaines interventions, en étudiant leurs effets virtuels avant même qu'elles soient mises en œuvre.

En matière d'évaluation, des interventions menées sur le terrain et les expériences étrangères, bien comprises et bien adaptées, peuvent se révéler utiles dans le contexte québécois. De même, localement et régionalement, il convient de s'interroger sur les moyens les plus adéquats de faire connaître les expériences structurantes aux diverses communautés et instances gouvernementales.

### **Des analyses comparatives**

Que la recherche porte sur les dynamiques et la compréhension du phénomène ou qu'elle traite des moyens de lutter contre la pauvreté, l'approche **comparative**, notamment sur les plans interprovincial et international, donne aux résultats de recherche un éclairage supplémentaire indispensable. Les analyses gagnent donc à intégrer cette perspective. En évitant de généraliser ou de transposer certains modèles d'explication ou d'intervention observés ailleurs sans prendre en considération les spécificités du contexte local, les expériences étrangères sont une source d'inspiration qui aide à changer nos manières d'intervenir et le discours public sur la pauvreté.

### **Des analyses expérimentales**

La recherche expérimentale permet de confronter des modèles théoriques à la réalité et, ainsi, fait avancer certains domaines de la connaissance. Au Québec, la recherche de type expérimental (étude exploratoire, expérimentation en milieu naturel, microsimulation, projet-pilote, devis à assignation aléatoire, etc.) n'a pas encore été développée de façon satisfaisante. Certains modèles d'analyse en politique publique, tels que les essais randomisés (essai avec répartition des personnes dans différents groupes par tirage au sort), par exemple, exigent d'importantes ressources mais offrent des avantages indéniables. Une réflexion s'impose dans le cadre de la stratégie de recherche sur la pertinence de ces approches.

### **Des approches participatives**

La recherche participative vise à rapprocher chercheurs et praticiens – théorie et pratique, savoirs savants et savoirs d'action – en vue de produire des connaissances nouvelles répondant le mieux possible aux besoins de pratique et susceptibles d'avoir des impacts réels sur la pauvreté. Dans le respect des intérêts de chacun des partenaires, cette approche veut favoriser l'entrecroisement des logiques en présence dans le déroulement de l'activité de recherche.

La stratégie encourage la synergie recherche/pratique sous différentes formes mettant à contribution des intervenants et des personnes en situation de pauvreté, y compris dans la formulation des projets lorsque cela est jugé pertinent. Il importe donc de prévoir les mesures incitatives et les moyens les plus adéquats pour assurer la collaboration entre les chercheurs et les autres intervenants, ceux des organismes de transfert, des milieux de la prévention et de l'intervention, chaque partenaire disposant d'un bagage conceptuel et expérientiel complémentaire.

**Action stratégique**

- Apporter un soutien au développement des approches de recherche mentionnées, qui sont novatrices mais encore peu exploitées.

**Se donner des instruments de travail performants**

La production et le transfert de nouvelles connaissances sur la pauvreté exigent une instrumentation adéquate. Les bases de données et le puissant matériel dont les chercheurs peuvent disposer aujourd'hui pour leur traitement requièrent des outils novateurs et performants, tels les techniques avancées d'appariement des données, les portails d'accès universels, les plates-formes technologiques de jumelage des sources de données, etc. Cette puissante instrumentation, celle qui existe déjà mais surtout celle qui doit être créée, rend possible une analyse plus fine des déterminants de la pauvreté, permettant ainsi d'intervenir plus en amont et de prévenir les situations de pauvreté. L'optimisation de ces nouveaux outils commande toutefois un nécessaire travail d'entretien et de gestion.

Parmi les instruments nécessaires pour mener à bien la démarche de recherche collective, il convient d'examiner les meilleures façons de rendre accessibles à tous les chercheurs et intervenants les données stockées en divers endroits : Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ELDEQ), données de l'Institut de la statistique du Québec, Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes (ELNEJ), enquêtes de Statistique Canada, données de la Régie de l'assurance maladie du Québec, données de la Société d'habitation du Québec, etc.

On pourra rendre ces banques de données plus facilement accessibles grâce à des ententes de services et à la création possible d'un entrepôt de données, tout en veillant à préserver la confidentialité des renseignements personnels qu'elles contiennent. Les projets en cours qui visent à pallier les difficultés d'accès et à faciliter la mise en commun de certaines de ces banques, notamment en santé des populations, sont à prendre en considération dans le cadre de cette démarche.

Parmi les pistes de solution à envisager pour favoriser l'exploitation de ces importantes sources d'information, on peut penser à l'établissement de partenariats entre les organismes de production des fichiers de données et les établissements d'enseignement supérieur, la création de guichets uniques d'accès, la mise à disposition des plates-formes d'accès aux données administratives à des fins de recherche, le jumelage et l'appariement de banques de diverses provenances permettant la réalisation d'études longitudinales, le soutien au projet de création du Centre d'exploitation des données administratives longitudinales (CEDAL) en cours, etc. Certaines infrastructures canadiennes et étrangères d'accès aux données pourraient inspirer l'action du Québec dans ce domaine.

### **Action stratégique**

- Poursuivre les efforts engagés jusqu'à présent pour mettre en commun et faciliter l'accès aux banques de données sur la base de partenariats permanents.

### **Accroître la synergie entre les acteurs**

Pour donner une impulsion suffisamment puissante à la recherche et à l'appropriation des nouveaux savoirs dans les milieux de pratique et produire ainsi un réel changement dans la situation de la pauvreté, il convient dans un premier temps de concerter et de concentrer les efforts au sein d'un réseau d'échange durable et de projets de partenariat qui réuniront chercheurs, intervenants, décideurs et d'autres acteurs intéressés par l'avancement de la recherche sur la pauvreté. L'idée du partage des savoirs est au cœur de la stratégie, qui compte sur la participation des intervenants aux activités de recherche, de même que sur la capacité des chercheurs à s'engager activement dans les actions de transfert auprès des praticiens et des décideurs, et dans les projets de diffusion auprès du grand public.

### **Le partenariat de recherche : un maître mot**

La recherche en partenariat est un canal encore très peu exploité en matière d'innovation. Dans le domaine de la recherche sur la lutte contre la pauvreté plus spécifiquement, le dialogue entre les différents acteurs n'est pas suffisamment présent.

Afin de favoriser une appropriation effective et durable des savoirs, de même que l'adoption des pratiques les plus efficaces, la stratégie veut privilégier cette formule. Celle-ci associe au départ sur une base égalitaire toutes les parties prenantes intéressées par les résultats de recherche : chercheurs, décideurs, intervenants sur le terrain et personnes en situation de pauvreté. Elle présente des modalités très variables de collaboration entre les partenaires suivant les projets de recherche : contribution aux phases d'élaboration de la problématique, de collecte des données, de diffusion des résultats, etc.

Pour une pleine participation des organismes, qui n'ont pas nécessairement l'expertise ni les moyens financiers pour prendre part à des activités de recherche, des ressources supplémentaires sont souvent à prévoir, entre autres pour former les intervenants, créer une fonction de liaison entre les chercheurs et les milieux de pratique ou soutenir la coproduction de savoirs.



### Actions stratégiques

- Se donner des mécanismes de soutien aux projets de recherche en partenariat.
- Soutenir la participation des milieux de pratique à ces projets.

### Assurer le transfert et la valorisation des connaissances

La stratégie veut donner au transfert et à valorisation des connaissances une place très importante. Ces activités ont pour but de rendre accessibles les connaissances produites au plus grand nombre possible d'utilisateurs, en élargissant éventuellement les clientèles, et d'accroître ainsi les retombées de la recherche pour l'ensemble de la société. Cependant, comme dans plusieurs autres champs de recherche, l'accès aux connaissances sur la pauvreté, leur transfert vers les milieux de prévention et d'intervention, y compris à l'intention des décideurs, et la valorisation de ces connaissances ne se font pas sans difficulté.

Le transfert est compris ici comme étant bidirectionnel. Il mise sur les échanges réciproques entre les acteurs : chercheurs des milieux de l'enseignement supérieur, chercheurs des secteurs public et parapublic, intervenants, dont ceux des groupes communautaires, représentants des réseaux sociosanitaires, décideurs, personnes en situation de pauvreté, etc. Tous ces partenaires détiennent des connaissances : les chercheurs apportent des réponses aux problèmes qui se posent dans les milieux de pratique, tandis que les praticiens vivent souvent des expériences novatrices et possèdent des savoirs empiriques. Leurs façons différentes de conceptualiser la pauvreté peuvent contribuer à enrichir notre compréhension des problématiques.

Les activités de transfert et de valorisation comportent un travail de veille pour pouvoir disposer d'un état des travaux existants, signaler les nouveaux domaines de recherche en émergence et trouver des pistes de recherche à explorer. Ces fonctions supposent un travail de stockage et de diffusion de l'information, de mise en forme des contenus pour que ceux-ci soient utilisables et un éventuel accompagnement des organismes de terrain pour en faciliter l'appropriation. La valorisation des résultats de recherche peut déboucher sur des publications, des outils et des activités de sensibilisation et de formation en milieu de pratique, voire de production de matériel destiné à l'intervention.

Le transfert et la valorisation de connaissances prennent des formes très différentes suivant la nature des projets (connaissances existantes ou inédites, transfert de proximité ou étendu, etc.), des clientèles visées, de la programmation de recherche, etc. En conséquence, les formules de soutien aux projets sont appelées à varier elles aussi : soutien aux équipes de recherche, recherche en partenariat, soutien aux groupes communautaires, appel de proposition aux organismes de liaison, etc. Par exemple, des méthodes axées sur les demandes des utilisateurs sont à développer pour réussir à

capter les savoirs empiriques et susciter une rétroaction de la part des intervenants qui influencera la recherche. Les expériences menées seront elles-mêmes documentées, de manière à atteindre des conditions optimales d'appropriation des savoirs.

Afin d'avoir un aperçu du potentiel de diffusion, de transfert et de valorisation des connaissances produites sur la pauvreté, tant sur les scènes locale et régionale qu'à l'échelle nationale, une recension a été faite des organismes qui sont ou seraient en mesure de participer à la stratégie en soutenant l'appropriation des connaissances par les éventuels utilisateurs des résultats des travaux ou en facilitant la rétroaction vers les milieux de la recherche. Cette recension montre qu'il n'existe pas, au Québec, d'instance ayant une envergure suffisante pour concerter tous les efforts de transfert de connaissances sur la pauvreté.

Une dizaine d'organismes ont été repérés, notamment des centres de santé et de services sociaux affiliés à une université, qui participent aux projets de recherche et sont ainsi en lien à la fois avec la communauté des chercheurs et les milieux de pratique. Une mention s'impose au projet d'expérimentation de transfert du Réseau québécois de développement social (RQDS), qui a entrepris récemment de documenter certaines expériences concluantes d'intervention dans différentes régions du Québec<sup>7</sup>. Les stratégies de transfert d'autres organismes pourraient également être inspirantes.

L'Observatoire montréalais des inégalités sociales et de la santé (OMISS) a pour mission de favoriser les échanges entre les chercheurs, les intervenants et les décideurs en matière de santé publique. Des centres de liaison et de transfert comme le Centre de transfert pour la réussite éducative au Québec (CTREQ) et le Centre de liaison sur l'intervention et la prévention psychosociales (CLIPP) offrent déjà toute une gamme de services orientés vers la mobilisation des savoirs, dont certains sont pertinents pour la lutte contre la pauvreté : accès à l'expertise de recherche, soutien au maillage, formation, production d'outils de transfert et de valorisation, etc.

Puisqu'ils possèdent des savoirs d'expérience et ont des besoins de connaissances, les organismes de lutte contre la pauvreté pourraient également être mis à contribution en ce qui concerne le transfert. Certains réalisent déjà un travail de collecte et de diffusion de l'information. Le Répertoire des organismes communautaires du Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales dénombre environ 300 organismes actifs dans toutes les régions du Québec qui ciblent les populations aux prises avec des problèmes de pauvreté. D'autres intervenants œuvrant dans des domaines spécifiques du développement social (logement social, sécurité alimentaire, intégration au marché du travail, etc.), sans s'identifier explicitement à la lutte contre la pauvreté, y contribuent néanmoins de façon incontestable. Ils pourraient également devenir d'efficaces partenaires dans le cadre de la stratégie.

---

<sup>7</sup> Réseau québécois de développement social, *Expérimentation de transfert de connaissances au sein du Réseau québécois de développement social en matière de lutte contre la pauvreté au Québec*, appel d'offres, s. l., avril 2006.

### Actions stratégiques

- Organiser le travail de veille et la mise sur pied d'un guichet unique de collecte et de diffusion des résultats de recherche dans les réseaux appropriés.
- Organiser le travail de transfert suivant les modalités appropriées aux projets : soutien aux équipes de recherche, recherche en partenariat, soutien aux groupes communautaires, appel de propositions aux organismes de liaison, etc.

### Soutenir le réseautage

Les chercheurs qui s'intéressent à la pauvreté sont rattachés à divers établissements disséminés sur l'ensemble du territoire québécois. Ils travaillent sur des problématiques diversifiées. De même, les éventuels partenaires du transfert et de la valorisation sont dispersés sur l'ensemble du territoire. Pour l'instant, les possibilités d'échange entre les chercheurs, les intervenants et les décideurs sont insuffisantes pour réussir à susciter un travail commun de réflexion interdisciplinaire et pour assurer un accès à la masse des résultats produits jusqu'ici. La synergie entre eux reste faible.

C'est pourquoi il importe avant toute chose de rallier les forces en présence et de partager les ressources existantes. Pour cela, il faut sortir des manières de faire habituelles, transcender les champs disciplinaires et créer une nouvelle dynamique à l'intérieur d'un réseau où l'ensemble des acteurs, quelle que soit leur place dans la chaîne de construction et de valorisation des connaissances, seront amenés à tisser des liens entre les approches et à confronter leur vision pour répondre aux questions que soulève la pauvreté. Le réseautage et le nécessaire travail d'animation qu'il suppose contribueront à stimuler les échanges entre les producteurs et les utilisateurs de savoirs.

La stratégie veut encourager l'imbrication des activités de recherche, de transfert et de valorisation des connaissances. À cette fin, elle vise le rapprochement entre le monde de la recherche, celui des praticiens et des politiques publiques, pour qui il faut rendre les résultats de recherche accessibles. Un forum annuel réunissant l'ensemble des acteurs de même que les représentants des personnes en situation de pauvreté pourrait aider à atteindre cet objectif. Ce forum pourrait avoir lieu dans le cadre d'un événement public existant : *Les journées annuelles de santé publique*, par exemple. La cohérence et la synergie ainsi produites maximiseront la force d'impact de la stratégie.

### **Actions stratégiques**

Créer et soutenir un réseau permanent réunissant les chercheurs, les intervenants et les décideurs :

- Mettre en place des outils virtuels de liaison et de partage de connaissances (forum virtuel, communauté de pratique, etc.);
- Assurer un travail d'animation du réseau à l'aide de moyens plus classiques (séminaires d'experts, colloques, conférences, rassemblements, bulletin électronique, etc.);
- Organiser un forum annuel.

### **Informé et sensibiliser le grand public**

La diffusion des résultats de recherche auprès de la population, dans un souci d'information et de sensibilisation, fait partie intégrante de la stratégie, comme l'a montré notre insistance sur la thématique émergente des représentations sociales de la pauvreté. Cette fonction interpelle les chercheurs en communication sociale. Des moyens appropriés de type « Solid Facts » de l'Organisation mondiale de la santé ou « À bas les mythes » et « Données à l'appui », publiés par la Fondation canadienne de la recherche sur les services de santé, sont à concevoir. Ces publications présentent, dans une version grand public, des résultats de recherche et des données factuelles, avec pour objectif de susciter une prise de conscience et de stimuler un débat à partir d'une information fiable. D'autres moyens d'enrichir la diffusion, par exemple en utilisant les médias de masse ou en mettant à contribution les étudiants en sciences de la communication au sein des organismes d'intervention, sont également à envisager.

Les organismes qui contribuent à la lutte contre la pauvreté, dont certains ont déjà un mandat d'information, seront associés à la démarche de diffusion, ce qui représente un important potentiel.

### **Action stratégique**

- Organiser le travail de diffusion de l'information destinée au grand public.

### 3 Le déploiement de la stratégie de recherche et de transfert : des principes directeurs

Cette section présente les grands principes directeurs qui, selon le comité de pilotage, devraient guider le déploiement et la gestion de la stratégie. La mise en œuvre de la stratégie et son suivi sur dix ans devraient, à son avis, être réalisés sur la base d'une collaboration entre tous les acteurs intéressés, ce qui favoriserait grandement le partenariat de recherche, le transfert des savoirs et la circulation des idées.

Dans un premier temps, le comité de pilotage suggère que les partenaires qui sont à l'origine de la stratégie, soit le Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture (FQRSC), le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, le Conseil de la science et de la technologie et la Fondation Lucie et André Chagnon sollicitent la participation d'autres organismes publics, y compris ceux dont la vocation est d'abord économique, qui seraient prêts à s'engager dans le soutien aux activités de recherche et de transfert pour lutter contre la pauvreté. Les partenaires peuvent aussi venir du secteur privé, du milieu communautaire et du monde de l'enseignement supérieur et de la recherche. Ces partenaires devraient se rassembler dans un comité de suivi, qui examinerait périodiquement le progrès de la stratégie et modifierait certaines orientations de celle-ci pour tenir compte de l'évolution de la situation.

Le comité de suivi des partenaires devrait former un groupe de travail, responsable de la mise en œuvre de la stratégie; ce groupe assumerait le leadership indispensable à la bonne marche des travaux et devrait rendre compte de leur progression auprès des bailleurs de fonds. Gérée en collégialité et tablant sur les moyens de gestion existants, la stratégie éviterait ainsi le double emploi et offrirait l'encadrement et l'infrastructure requis pour pouvoir fournir au Québec les connaissances sur lesquelles fonder une lutte efficace contre la pauvreté. Ce modèle de fonctionnement a l'avantage de combiner légèreté de la structure, pérennité de la démarche et indépendance.

Le groupe de travail serait composé de personnes choisies par le comité de suivi : bailleurs de fonds, représentants des milieux de la recherche et représentants des milieux d'intervention auprès des personnes en situation de pauvreté. Sa composition refléterait la nature intersectorielle de la stratégie et lui assurerait l'indépendance requise. Elle favoriserait les collaborations entre le secteur public, les milieux de la recherche et les intervenants sur le terrain, et faciliterait le transfert des résultats de recherche, notamment vers certains décideurs. Disposant d'une excellente maîtrise de la problématique de la pauvreté, le groupe de travail interviendrait à la fois dans la gestion quotidienne et sur les contenus traités, un peu à la manière des Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) et de la Mission de la recherche (Mire) qui, en France, a pour mandat de stimuler et d'animer la recherche dans le champ des sciences humaines et sociales appliquées<sup>8</sup>.

<sup>8</sup> Voir [www.sante.gouv.fr/drees/mire/presentation.html](http://www.sante.gouv.fr/drees/mire/presentation.html).

Les responsabilités de ce groupe de travail seraient de stimuler la recherche et le transfert, de fixer des objectifs, d'établir les priorités de développement, de coordonner les activités et de déterminer les modalités de soutien à offrir. Des conditions de fonctionnement (objectifs poursuivis à court et à long terme, modalités des programmes de subvention, critères d'appréciation de la qualité des projets de recherche, gestion des demandes, maillage avec d'autres réseaux, communications, etc.) devraient être établies. L'état d'avancement des travaux serait représenté au moyen d'une carte vivante de la recherche; une telle carte jouerait un rôle pivot dans la poursuite d'une action concertée à long terme, où les stratégies sont ajustées au fur et à mesure de l'avancement de la recherche et des progrès de la lutte contre la pauvreté, de même qu'en fonction des réactions des utilisateurs. Le groupe de travail serait appelé à rendre des comptes sur l'avancement des connaissances produites et leur intégration dans les pratiques en vue d'un véritable changement social.

Les travaux à réaliser pourraient être confiés aux organismes disposant de l'expertise voulue. Ainsi, diverses tâches devraient être effectuées en matière de veille : collecte et mise en commun des résultats de recherche, diffusion auprès des scientifiques et des praticiens, réseautage et animation. Des fonctions de transfert et de formation ainsi que certaines activités de liaison (séminaire, colloque, forum virtuel, vulgarisation, etc.) pourraient être intégrées aux programmes de soutien à la recherche, comme dans le cas des actions concertées. Les groupes ou les organismes qui agiraient à titre d'experts-conseils seraient choisis par appel de propositions et à la suite d'une évaluation par les pairs.

Les partenaires ayant des missions complémentaires (financement, gestion de projets, collecte de données, recherche, formation, transfert, etc.) se partageraient certaines responsabilités. Le FQRSC dispose d'une expertise dans la mise sur pied, la promotion, l'évaluation et le suivi des actions concertées. Dans le respect de protocoles d'entente avec les bailleurs de fonds, il participerait à la mise en œuvre de la stratégie, notamment à la gestion financière des programmes de soutien, à la logistique des projets de recherche et de transfert, de même qu'à l'animation du milieu.

Il est proposé de mettre la stratégie en œuvre de façon progressive en procédant par l'élaboration de projets mobilisateurs, dont les composantes et la séquence de lancement seraient déterminées par le groupe de travail et le comité de suivi. Ces projets pourraient prendre forme autour des grandes priorités définies par la stratégie : la recherche et le transfert sur les dynamiques de la pauvreté, le réseautage entre les acteurs de la recherche et du transfert sur la pauvreté, l'accès à une instrumentation performante, etc.

Composés d'un ensemble de moyens d'action particulièrement ciblés et définissant clairement les responsabilités de chacun des participants (recherche, gestion budgétaire, maillage, liens avec les utilisateurs, transfert, etc.), ces projets mobilisateurs présenteraient une valeur ajoutée certaine. Ils pourraient avoir un bon effet d'entraînement et rallier de nouveaux partenaires. Au surplus, il sera possible de les positionner comme noyaux

d'excellence sur la scène canadienne et internationale, où ils seraient admissibles aux programmes de financement, notamment ceux de la Commission européenne.

L'élaboration d'un premier plan d'action triennal, définissant les projets mobilisateurs à lancer en priorité, figure parmi les tâches initiales à entreprendre, en prévoyant que des ajustements devraient être apportés au terme de cette première échéance.

### Actions stratégiques

- Mobiliser de nouveaux partenaires et former le comité de suivi de la stratégie.
- Former le groupe de travail.
- Préciser les responsabilités du comité de suivi et du groupe de travail dans un sens permettant une délégation de gestion et une reddition de comptes analogue à celle à laquelle sont soumises les instances qui gèrent des fonds publics de recherche sociale au Québec.
- Réaliser le démarchage des fonds (en continu).
- Élaborer le premier plan d'action triennal 2007-2009 décrivant les projets mobilisateurs à lancer en priorité et incluant une planification financière.

## 4 Un budget à la hauteur du défi

La stratégie de recherche et de transfert pour lutter contre la pauvreté veut faire une réelle différence. Aussi requiert-elle un budget conséquent qui permette son bon déroulement sur un horizon de dix ans.

L'évaluation des moyens financiers nécessaires pour renforcer la recherche en partenariat et en accroître les retombées pour la société québécoise est faite sur la base de cas comparables. L'évaluation tient compte de la capacité des divers milieux participants à livrer un travail de très haute qualité. C'est pourquoi le budget estimé suit une courbe progressive. Ainsi, il est prévu que la stratégie trouve sa vitesse de croisière après quelques années de fonctionnement. Conformément à cette progression, l'ordre de grandeur du budget devrait être au départ de 2,5 millions de dollars et augmenter graduellement pour atteindre environ 6 millions par année au terme de la première période de cinq ans.

Au chapitre de la recherche, rappelons qu'avec un montant de 1,3 million de dollars pour deux ans, l'action concertée sur *La pauvreté et l'exclusion sociale* a permis de subventionner sept projets de recherche et trois bourses d'études. Or, dans le cadre de ce programme, dix-neuf projets avaient été jugés de bonne qualité, mais l'enveloppe disponible n'a pas permis de tous les financer. Ce nombre donne une idée de l'offre de

recherche existante et des besoins financiers afférents. Certaines actions concertées en cours visant des problèmes sociaux aussi dramatiques que celui de la pauvreté, mais qui touchent des populations plus restreintes, disposent d'une enveloppe comptant jusqu'à 2,5 millions de dollars par année. C'est le cas du Programme de recherche sur la persévérance et la réussite scolaire, d'une durée de vie de trois ans.

La subvention moyenne accordée dans le cadre des actions concertées du FQRSC est de 150 000 \$ pour une période de deux ans, ce que les chercheurs considèrent comme un budget modeste. Dans le cas de la présente stratégie, qui souhaite soutenir des approches encore peu exploitées, telles que la recherche expérimentale ou les analyses longitudinales nettement plus coûteuses, les besoins sont estimés à au moins 200 000 \$ en moyenne par projet de recherche sur deux années. Au cas où la formule d'appariement de fonds de recherche avec des partenaires serait utilisée, les sommes totales consacrées à la recherche pourraient se révéler plus importantes, au bout du compte, que l'enveloppe disponible au départ.

Un montant devra être réservé aux fins de l'instrumentation, notamment pour favoriser l'accès et la mise en commun des nombreuses bases de données existantes, qu'elles soient administratives ou non. Par exemple, le coût annuel de fonctionnement d'un dispositif comme le Centre interuniversitaire québécois de statistiques sociales (CIQSS) de l'Université de Montréal s'élève à environ 400 000 \$. Sur le plan du réseautage, une part du budget servira à la création d'un forum exploitant les outils électroniques et aux activités d'animation plus traditionnelles, indispensables pour susciter un réel partage des idées.

Si l'on veut que les résultats de recherche éclairent les choix d'intervention et soient véritablement intégrés aux pratiques sur le terrain, le transfert et la valorisation sont des fonctions sur lesquelles il importe d'insister, en particulier au cours des premières années, avec la production de bilans des connaissances existantes. À ce chapitre, les besoins financiers varient en fonction des initiatives. Ils seront donc à préciser ultérieurement.

Les fonctions de transfert et de valorisation couvrent un large éventail d'actions, puisqu'elles comportent un travail de liaison et de formation de partenariats, des objectifs d'appropriation des connaissances sur le terrain, des tâches de veille et de diffusion au profit de tous les milieux utilisateurs concernés et du grand public. Pour l'heure, l'estimation du budget global peut être faite à l'aune des investissements consentis par le gouvernement du Québec depuis plusieurs années pour le financement des centres de liaison et de transfert spécialisés dans les questions à caractère social et organisationnel. Le budget annuel moyen de ces centres est de 2 millions de dollars, certains étant financés à hauteur de près de 3 millions.

Au chapitre de la relève, une enveloppe annuelle sera consacrée à la formation sous forme de bourses de deuxième et de troisième cycles, y compris de bourses de recherche en milieu de pratique, de bourses de formation postdoctorale et de subventions aux



chercheurs-boursiers. L'ordre de grandeur des bourses est de 30 000 \$ par année. Cette aide financière sera accordée à des étudiants et à de jeunes chercheurs, en particulier au cours des premières années de déroulement de la stratégie dans les domaines de recherche en émergence et relativement aux approches méthodologiques où il n'existe pas encore d'expertise suffisante au Québec. Elle les incitera à développer des compétences sur des thématiques ayant une importance stratégique dans la lutte contre la pauvreté et, si nécessaire, elle leur permettra de poursuivre leur formation à l'étranger.

Enfin, une certaine somme sera réservée à la mise en œuvre et au suivi de la stratégie par l'instance responsable, appuyée par un secrétariat dans l'exécution de son mandat. Cette instance aura la responsabilité de déterminer la répartition des ressources avec plus de précision au vu des budgets disponibles et en ajustant d'une année à l'autre les parts dévolues aux diverses fonctions, suivant les besoins à combler.

Il faut rappeler que le gouvernement du Québec dépense annuellement plusieurs milliards de dollars pour lutter contre la pauvreté, un problème ayant des incidences humaines, sociales et économiques très graves et souvent à très long terme, tant pour les individus, les familles et les enfants concernés que pour l'ensemble de la société. Les besoins financiers de la stratégie de recherche et de transfert, dont l'objectif est de rendre cet engagement le plus efficace possible, ne correspondent en fait qu'à un infime pourcentage de ces montants. En revanche, les bénéfices escomptés permettront au Québec d'atteindre les objectifs qu'il s'est fixés dans la Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale et de devenir une société plus prospère et plus dynamique.

**Tableau synthèse des objectifs, des composantes et des actions de la stratégie**

<b>Objectifs</b>	<b>Composantes</b>	<b>Actions</b>
Déterminer des cibles prioritaires de recherche et de transfert des connaissances	Portrait et dynamiques de la pauvreté	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Produire des bilans de connaissances</li> <li>• Tenir compte des travaux découlant de l'Action concertée – La pauvreté et l'exclusion sociale</li> <li>• Élaborer un plan de transfert de connaissances existantes adapté aux différents utilisateurs (chercheurs, intervenants, décideurs, etc.)</li> <li>• Créer un programme de recherche sur les dynamiques de la pauvreté</li> </ul>

Objectifs	Composantes	Actions
	Interventions publiques de lutte contre la pauvreté	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faire une mise à jour des revues de littérature sur les initiatives publiques déjà documentées</li> <li>• Effectuer des analyses critiques et comparatives visant à déterminer les moyens à mettre en œuvre : politiques, programmes, mesures et pratiques</li> <li>• Élaborer un plan de transfert des connaissances sur les moyens à mettre en œuvre</li> <li>• Mettre en place des moyens de rétroaction efficaces vers les décideurs</li> </ul>
	Interventions non gouvernementales de lutte contre la pauvreté	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réaliser une recension des initiatives non gouvernementales à succès en lien avec la démarche du RQDS</li> <li>• Effectuer des analyses critiques et comparatives afin de déterminer les actions ou interventions à promouvoir</li> <li>• Élaborer un plan de transfert de connaissances existantes adapté aux différents utilisateurs (chercheurs, intervenants, décideurs, etc.) et prévoyant l'expérimentation de nouveaux modes de transfert efficaces</li> <li>• Encourager la recherche participative sur les interventions non gouvernementales</li> </ul>

<b>Objectifs</b>	<b>Composantes</b>	<b>Actions</b>
	<p>Thématiques émergentes de recherche :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• représentations sociales</li> <li>• coûts économiques et sociaux</li> <li>• territoires de la pauvreté</li> <li>• droits de la personne</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Créer un programme de soutien à la relève (bourses de troisième cycle, bourse de formation postdoctorale et subventions aux chercheurs-boursiers) sur ces quatre thématiques</li> <li>• Réserver une enveloppe budgétaire consacrée aux projets de recherche et de transfert de connaissances sur ces quatre thématiques</li> </ul>
<p>Privilégier des approches de recherche</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Analyses longitudinales</li> <li>• Analyses multidimensionnelles</li> <li>• Analyses intersectorielles</li> <li>• Analyses évaluatives</li> <li>• Analyses comparatives</li> <li>• Analyses expérimentales</li> <li>• Approches participatives</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Apporter un soutien au développement des approches de recherche mentionnées, qui sont novatrices mais encore peu exploitées</li> </ul>
<p>Se donner des instruments de travail performants</p>	<p>Accès, traitement et gestion des bases de données</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Poursuivre les efforts engagés jusqu'à présent pour mettre en commun et faciliter l'accès aux banques de données sur la base de partenariats permanents</li> </ul>
<p>Accroître la synergie entre les acteurs</p>	<p>Partenariat de recherche</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Se donner des mécanismes de soutien aux projets de recherche en partenariat</li> <li>• Soutenir la participation des milieux de pratique à ces projets</li> </ul>

Objectifs	Composantes	Actions
	Transfert et valorisation des connaissances	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organiser le travail de veille et la mise sur pied d'un guichet unique de collecte et de diffusion des résultats de recherche dans les réseaux appropriés</li> <li>• Organiser le travail de transfert suivant les modalités appropriées aux projets : soutien aux équipes de recherche, recherche en partenariat, soutien aux groupes communautaires, appel de proposition aux organismes de liaison, etc.</li> </ul>
	Réseautage	<p>Créer et soutenir un réseau permanent réunissant les chercheurs, les intervenants et les décideurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en place des outils virtuels de liaison et de partage de connaissances (forum virtuel, communauté de pratique, etc.)</li> <li>• Assurer un travail d'animation du réseau à l'aide de moyens plus classiques (séminaires d'experts, colloques, conférences, rassemblements, bulletin électronique, etc.)</li> <li>• Organiser un forum annuel</li> </ul>
	Information et sensibilisation du grand public	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organiser le travail de diffusion de l'information destinée au grand public</li> </ul>

<b>Objectifs</b>	<b>Composantes</b>	<b>Actions</b>
Assurer le déploiement de la stratégie		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mobiliser de nouveaux partenaires et former le comité de suivi de la stratégie</li> <li>• Former le groupe de travail</li> <li>• Préciser les responsabilités du comité de suivi et du groupe de travail dans un sens permettant une délégation de gestion et une reddition de comptes analogue à celle à laquelle sont soumises les instances qui gèrent des fonds publics de recherche sociale au Québec</li> <li>• Réaliser le démarchage des fonds (en continu)</li> <li>• Élaborer le premier plan d'action triennal 2007-2009 décrivant les projets mobilisateurs à lancer en priorité et incluant une planification financière</li> </ul>



**Annexe 1**  
**Nombre de chercheurs travaillant sur la problématique de la pauvreté  
selon leur discipline, avril 2007<sup>9</sup>**

<b>Discipline</b>	<b>Nombre de chercheurs</b>
Sociologie	38
Économie	23
Psychologie	14
Sciences de la santé	10
Autres disciplines	45
<b>Total</b>	<b>130</b>

<sup>9</sup> Conseil de la science et de la technologie, *Les acteurs et les ressources de la recherche et du transfert*, document de travail, avril 2007, annexe 1.





**Annexe 2**  
**Groupes de recherche travaillant sur la problématique de la pauvreté,**  
**avril 2007<sup>10</sup>**

<b>Établissement</b>	<b>Groupe</b>	<b>Thèmes de recherche</b>
Laval	CRC en économie des politiques sociales et des ressources humaines	Pauvreté, bien-être social et inégalités : mesure et inférence, impacts des transferts sociaux
McGill	Centre de recherche sur l'enfance et la famille (CREF/CRCF)	Politiques et programmes visant les enfants et les familles vulnérables
Montréal	Groupe de recherche interdisciplinaire en santé (GRIS)	Déterminants de la santé, organisation du système et évaluation des interventions
Montréal	Approches communautaires et inégalités de santé (chaire FCRSS/IRSC) (CACIS)	Lien entre milieux de vie et inégalités de santé, approches communautaires
Montréal	Groupe de recherche sur les aspects sociaux de la santé et de la prévention (GRASP)	Facteurs sociaux déterminants de la santé et du bien-être
Sherbrooke	Équipe de recherche sur les transitions et l'apprentissage (ERTA)	Pratiques de soutien aux transitions des adultes non diplômés
UQAM	Collectif de recherche sur l'itinérance (CRI)	Itinérance, pauvreté, exclusion sociale, dynamiques sociales et économiques
UQAM	Chaire d'études socioéconomiques de l'UQAM	Pauvreté, désengagement de l'État, répartition des ressources

<sup>10</sup> Conseil de la science et de la technologie, *Les acteurs et les ressources de la recherche et du transfert*, avril 2007, annexe 2.

<b>Établissement</b>	<b>Groupe</b>	<b>Thèmes de recherche</b>
UQAM	Chaire de recherche du Canada en marché du travail	Implications micro et macro-économiques des imperfections du marché du travail et du crédit
UQAM	Chaire de recherche du Canada en économie sociale	Innovation en économie sociale : coopératives d'habitation, cuisines collectives, CPE
UQAM	Institut de santé et société (ISS)	Santé
UQO	Centre d'étude et de recherche en intervention sociale (CÉRIS)	Pratiques novatrices en prévention sociale et en organisation communautaire
Interuniversitaire	Centre de recherche sur les politiques et le développement social (CPDS)	Interactions entre politiques publiques et développement social
Interuniversitaire	Observatoire montréalais des inégalités sociales et de la santé (OMISS)	Pauvreté, inégalités sociales et développement de l'enfant, lutte contre la pauvreté
Interuniversitaire	Centre interuniversitaire sur le risque, les politiques économiques et l'emploi (CIRPEE)	Incidence des politiques de sécurité du revenu, impact des politiques de protection sociale
Interuniversitaire	Centre de recherche Léa-Roback sur les inégalités sociales de santé de Montréal	Milieus de vie et santé
Interuniversitaire	Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES)	Innovation sociale, territoire, conditions de vie, travail et emploi
Interuniversitaire	Réseau québécois de la recherche partenariale en économie sociale (RQRP-ÉS)	Innovation en économie sociale dans les différentes régions du Québec

<b>Établissement</b>	<b>Groupe</b>	<b>Thèmes de recherche</b>
Interuniversitaire	Centre d'excellence pour la protection et le bien-être des enfants (CEPB)	Prévention des mauvais traitements et interventions
Interuniversitaire	Groupe de recherche sur les transformations du travail, des âges et des politiques sociales (TRANSPOL)	Travail atypique, transformation des politiques sociales, économie sociale
Parapublic	Centre de recherche de Montréal sur les inégalités sociales, les discriminations et les pratiques alternatives de citoyenneté (CREMIS)	Genèse et impact des inégalités sociales, discrimination en matière de santé
INRS UCS	Laboratoire d'analyse spatiale et d'économie régionale (LASER)	Analyse spatiale des zones de pauvreté à Montréal
Cégep de Jonquière	Groupe d'étude des conditions de vie et des besoins de la population (ÉCOBES)	Problèmes scolaires, habitudes de vie et disparités socioéconomiques



**Annexe 3**  
**Comité de pilotage du défi « Lutte contre la pauvreté »**

**Présidente**

Mme Mireille Mathieu  
Présidente-directrice générale  
Centre de liaison sur l'intervention et la prévention psychosociales (CLIPP)

**Chercheurs**

M. Paul Bernard  
Sociologue  
Département de sociologie  
Université de Montréal

M. Jean-Yves Duclos  
Économiste  
Département d'économie  
Université Laval

Mme Linda S. Pagani  
Spécialiste en éducation  
École de psychoéducation  
Université de Montréal

Mme Marie-France Raynault  
Médecin spécialisée en santé communautaire  
Directrice  
Centre de recherche Léa-Roback sur les inégalités sociales de santé de  
Montréal

Mme Anne-Marie Séguin  
Géographe  
INRS – Urbanisation, Culture et Société

**Utilisateurs**

M. Marc Boucher  
Direction de la sécurité du revenu et du développement social  
Ville de Montréal

M. Marc De Koninck  
Président  
Comité de développement social de Centraide-Québec  
Organisateur communautaire  
Centre de santé et de services sociaux de la Vieille-Capitale

M. Guy Fréchet  
Sociologue  
Direction de la recherche et de l'analyse prospective  
Représentant du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale

Mme Anne Gauthier  
Agente de concertation et de développement  
Conférence régionale des éluEs du Bas-Saint-Laurent

Mme Sylvie Simard  
Directrice de la qualité des services et de la santé publique  
Directrice administrative de l'enseignement et de la recherche  
CSSS Jeanne-Mance

### **Observateurs**

M. Alain Bergeron  
Secrétaire général  
Conseil de la science et de la technologie

M. Marco De Nicolini  
Directeur  
Direction de la recherche et de l'analyse prospective

et

M. Alexandre Morin  
Agent de recherche  
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale

Mme Manon Pepin (jusqu'en avril 2007)  
Chef du service des communications et des relations publiques

Remplacée par :

Mme Diane Blain-Lamoureux  
Chef d'équipe, Accompagnement professionnel  
Développement des enfants et des communautés  
Fondation Lucie et André Chagnon

M. Benoît Sévigny  
Secrétaire et directeur des communications  
Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture (FQRSC)

**Conseil de la science et de la technologie**

Mme Lise Santerre  
Coordonnatrice du comité  
Agente de recherche







[www.cst.gouv.qc.ca](http://www.cst.gouv.qc.ca)

*Conseil de la science  
et de la technologie*

Québec 